

**AMOUR ET DESIR EN EGYPTIEN : QUELQUES OBSERVATIONS DE
SEMANTIQUE LEXICALE.
LE CAS DU VERBE *mri*.**

Gaëlle CHANTRAIN¹
Université catholique de Louvain (F.R.S-FNRS)

Introduction

Le présent article est issu de mon mémoire de master intitulé *Amour et désir. Une étude de sémantique lexicale* (2010) sous la direction du Prof. J. Winand (Ulg.). Il reprend une partie de mes observations et conclusions, celles relatives au verbe *mri*. Le cadre théorique, à savoir l'étude de l'actionnalité en égyptien, est fidèle à celui présenté par J. Winand dans son ouvrage *Temps et Aspect*². J'ai, quant à moi, appliqué ces notions théoriques à un cas d'étude de sémantique lexicale : le verbe *mri*. L'essentiel du corpus alors traité était le néo-égyptien, mais je reprendrai également ici des attestations de ce verbe en moyen égyptien afin d'insérer mon étude dans une perspective diachronique plus complète. Mais tout d'abord, il n'est sans doute pas inutile de procéder à une brève introduction des notions d'actionnalité, d'argument du verbe, de procès et d'Aktionsart ; la majorité des renvois théoriques s'y référant se feront vers l'ouvrage précité.

Notions d'actionnalité³, d'argument et d'Aktionsart

L'actionnalité est « le résultat d'une combinatoire entre le verbe, noyau de la prédication, et ses arguments »⁴. La présence de satellites peut éventuellement modifier cette actionnalité. Dans le cas présent, je me pencherai sur les oppositions de base entre les types de procès : action (dynamique [+ DYN]) vs. état (non-dynamique [- DYN]) et entre les types d'actions : événement (télique [+ TEL]) vs. activité (non-télique [- TEL])⁵.

À tout verbe correspond une structure d'arguments : c'est ce qu'on appelle une structure actancielle. « Les arguments sont les syntagmes nominaux dont la présence est requise pour que la prédication soit complète »⁶. Ainsi, les verbes « faire » ou encore « aller » projettent une structure bi-actancielle : « X fait Y » ou « X va à Z », le verbe « donner » une structure tri-actancielle : « X offre Y à Z ».

¹ Je tiens à remercier sincèrement les Profs. Cl. OBSOMER et J. WINAND pour leurs relectures, remarques et suggestions. Mes remerciements vont également au Prof. Chr. CANNUYER, qui m'a donné l'opportunité de contribuer à ce volume. Le rassemblement des données ayant servi à l'écriture de cet article a été grandement facilité par l'utilisation de la base de données *Ramses*, en développement à l'Université de Liège. Voir à ce sujet: S. ROSMORDUC, St. POLIS & J. WINAND, *Ramses, A New Research Tool in Philology and Linguistics*, dans N. STRUDWICK (éd.), *Information Technology and Egyptology in 2008. Proceedings of the Meeting of the Computer Working Group of the International Association of Egyptologists (Informatique et égyptologie)*, Vienna, 8-11 July 2008, 2009.

² J. WINAND, *Temps et aspect en égyptien*, Boston – Leyde, 2006 (= *PdÄ*, 25).

³ De manière générale, se référer à WINAND, *Temps et aspect*, pp. 36-37.

⁴ WINAND, *Temps et aspect*, p. 36.

⁵ Un procès télique est un procès ayant intrinsèquement une fin prévue (achever, remplir, construire, vider, ...).

⁶ WINAND, *ibidem*.

Ce qu'on appelle Aktionsart verbale est l'aspect inhérent du lexème verbal. Quant à l'Aktionsart étendue, il s'agit de l'aspect de l'ensemble constitué par le verbe et ses arguments. Le terme actionnalité sert à désigner l'Aktionsart étendue complétée de ses satellites éventuels (composants dépendants), c'est-à-dire la proposition complète⁷.

Définition du procès

G. Lazard⁸ donne du procès la définition suivante : « Terme qui désigne toute espèce d'action, de situation ou d'état ». Un procès est doté, prototypiquement, de cinq phases théoriques. Celles-ci ne sont pas forcément toutes réalisées. Ces phases sont les suivantes : A) la pré-phase, B) le début du procès, C) le procès en cours, D) la fin du procès et E) la post-phase⁹.



Fig. 1. Représentation prototypique d'un procès (Winand, *Temps et aspect*, p. 37)

Un procès est généralement conceptualisé selon les critères suivants :

- a) la notion de borne ou de limite du procès.
- b) Le point culminant : il peut correspondre au début et/ou à la fin du procès. « Dans ce dernier cas, on a en vue la finalité naturelle vers laquelle tend le procès ».
- c) La durée du procès : tous les procès ne sont pas conçus comme ayant une durée : la notion de durée que l'on applique à un procès est tributaire de ce que nos sens sont capables de percevoir comme distinct. Par exemple, « exploser » : une explosion possède bien une durée, mais tellement infime qu'elle nous apparaît comme ponctuelle.
- d) La structure interne du procès : L'opposition que nous retiendrons ici est celle dynamique vs. statique.
- e) La pré-phase et la post-phase : « zones contiguës précédant et suivant immédiatement le procès ». L'analyse d'un procès en phases, ainsi que représentée ci-dessus, est particulièrement appropriée pour des procès dynamiques téléiques. En effet, le procès prototypique possède un début et une fin identifiables, et entraîne un changement de situation. Ce qui implique donc de la dynamicité. Cependant, tous les procès ne se conforment pas à ce modèle.

⁷ WINAND, *Temps et aspect*, pp. 36-37.

⁸ G. LAZARD, *L'Actance*, Paris, 1994.

⁹ Sur cette partie, je me référerai principalement à WINAND, *Temps et aspect*, pp. 36-94.

	DYNAMIQUE	DURATIF	TELIQUE
ETATS	-	+	-
ACTIVITES	+	+	-
SEMELFACTIFS	+	-	-
ACHEVEMENTS	+	-	+
ACCOMPLISSEMENTS	+	+	+

f) Fig. 2. Caractéristiques des différents types de procès.

Nature ,moyens et critères de classement

« L'actionnalité s'occupe du classement des procès en fonction de leur mode d'action inhérent »¹⁰. Les attitudes les plus courantes en ce qui concerne l'analyse de l'actionnalité consistent, pour la première, en une simple classification des lexèmes verbaux et, pour la seconde, à faire porter le classement sur l'ensemble de la proposition, qui est alors perçue en bloc. Ces deux approches, totalement opposées, se révèlent insuffisantes.

En effet, la proposition ne se résume pas aux lexèmes verbaux qui la composent, et elle ne constitue pas non plus un bloc. Elle est au contraire décomposable en plusieurs niveaux structurés d'analyse.

Pour les questions liées à l'actionnalité, J. Winand a pris en compte les entités suivantes :

- l'Aktionsart verbale, constituée par le lexème verbal,
- l'Aktionsart étendue, constituée par le verbe et ses arguments,
- la proposition logique, constituée de l'Aktionsart étendue et des satellites éventuels¹¹.

C'est l'Aktionsart verbale qui joue le rôle central dans la construction de l'actionnalité. Elle se maintient telle quelle tant qu'aucune recatégorisation n'a lieu. Une recatégorisation peut se produire lorsque des éléments allant à l'encontre de l'Aktionsart se manifestent dans la structure argumentale ou des satellites.

Le classement en catégories d'actionnalité peut se faire par différents moyens, qu'il serait trop long de détailler ici¹². Afin que les choses soient plus claires, il est utile de représenter un procès prototypique sous forme de schéma : un procès est un intervalle symbolisé par deux crochets brisés dont les bornes sont ici arbitrairement appelées i et j.

$$i < \quad > j$$

Fig. 3. Schéma d'un procès prototypique.

Cinq paramètres vont entrer en jeu dans le classement des types de procès, et le lecteur en trouvera plusieurs applications dans l'étude de cas du verbe *mri*.

- la nature de l'intervalle (i,j) : [± duratif]

¹⁰ WINAND, *Temps et aspect*, p. 42 ; L.A. MICHAELIS, *Aspectual Grammar and Past Time Reference*, Londres (= *Studies in Germanic Linguistics*, 4).

¹¹ Voir WINAND, *Prolégomènes à une théorie unifiée de la temporalité en Egyptien*, dans Chr. EYRE, éd. (1998), pp. 1235-1245.

¹² WINAND, *Temps et aspect*, pp. 45 sqq.

- la qualité de l'intervalle (i,j) : [± dynamique]
- la qualité de la borne j : cognitivement saillante ou non
- la présence éventuelle d'une pré-phase (i-x,i) et sa qualité [± dynamique]
- la présence éventuelle d'une post-phase (j,j+x) et sa qualité [± dynamique]

Notion de rôles sémantiques des arguments

« Le rôle sémantique correspond à la fonction logique qu'un argument ou un satellite joue dans la proposition »¹³. Les rôles sémantiques sont en grande partie liés à la valence verbale¹⁴. Ainsi, les rôles sémantiques projetés par le verbe sont associés aux arguments.

Rôles sémantiques liés au sujet

Ce sont les rôles sémantiques liés au sujet qui m'intéresseront ici plus particulièrement. En effet, ceux-ci sont associés à deux notions fondamentales : agentivité¹⁵ et contrôle. L'agent peut être vu comme l'énergie provoquant un changement de situation¹⁶. On considère qu'il contrôle le procès, qu'il est donc par définition animé, et de préférence de nature humaine. On ne rencontre cependant pas que des sujets pleinement agentifs ou dénués d'agentivité (prédication de situation ou de classification), il existe des intermédiaires entre ces deux pôles. La catégorie qu'on retient habituellement est nommée « expérient ». Elle désigne celui qui ressent le procès, qui en constitue le siège mais sans avoir de contrôle sur celui-ci. Le verbe *mri* postule un sujet de ce genre, du moins en-dehors des cas de recatégorisation (*cf. infra*, l'inaccompli). La seconde sous-catégorie est constituée de verbes sensoriels tels que *m33* ou *sdm* dans les sens « voir » et « entendre » (à la différence de « regarder » et « écouter »), dont les sujets sont considérés prototypiquement comme peu agentifs¹⁷.

Pour l'égyptien ancien, plusieurs critères sont, à des degrés divers, des marqueurs d'agentivité¹⁸. Je citerai parmi eux l'impératif, la construction progressive et les constructions obliques, cas qui m'intéresseront dans la suite de cet article.

En résumé, les critères d'actionnalité à retenir sont les suivants :

- ± TEMP : inscription ou non du procès dans le flux temporel,
- ± DYN : perception du procès comme dynamique ou statique,
- ± TEL : présence inhérente d'une limite qui marque la fin du procès (télique) ou non (atélique),
- ± DUR : perception du procès comme duratif ou ponctuel,
- ± AGT : perception du sujet comme agentif ou non agentif,
- ± CTRL : reconnaissance au sujet agentif d'un contrôle fort ou faible sur le procès.

En combinant ces critères, on parvient à établir une taxinomie des procès, valable pour l'égyptien. Je reproduis ici celle qui a été proposée par J. Winand :

¹³ WINAND, *Temps et aspect*, p. 70.

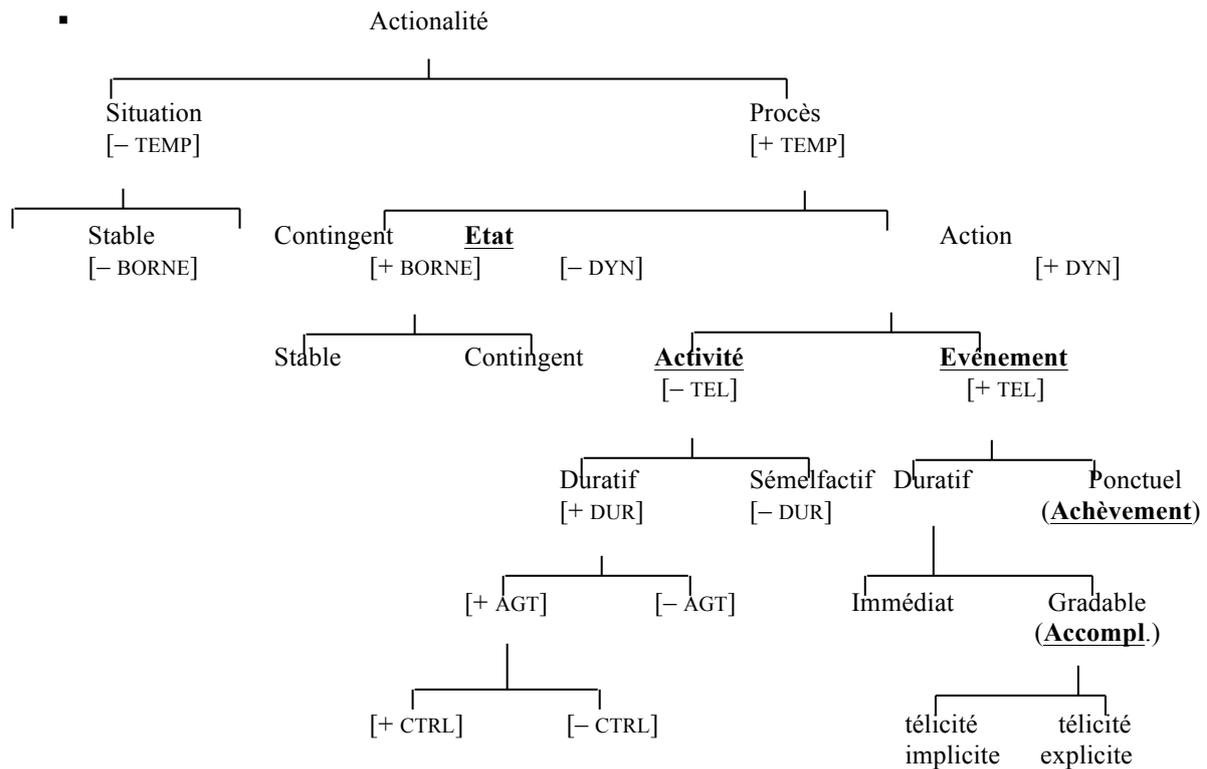
¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ L'agentivité désigne le contrôle exercé par le sujet sur le déroulement du procès.

¹⁶ WINAND, *Temps et aspect*, p. 71.

¹⁷ *ir s nb nty im, iw.f m33.f wšir r^c nb* « tout homme qui est là voit Osiris chaque jour » (*CT VII*, 365g-h = WINAND, *Temps et aspect*, ex. 374).

¹⁸ WINAND *Temps et aspect*, pp. 73-86.



■ Fig. 4. Taxinomie de l'actionnalité en égyptien ancien (Winand, *Temps et aspect*, p. 94, fig. 20)

Dialectique de l'aspect et de l'actionnalité

Le système prédicatif de l'égyptien de la première phase repose pour une large part sur un système grammaticalisé d'oppositions aspectuelles¹⁹. L'aspect doit être envisagé suivant une double perspective, sémantique et grammaticale²⁰. Cela signifie que l'aspect a une valeur universelle (plan sémantique), mais qu'il est rendu par une infinité de moyens en langue (plan grammatical). Dans les pages qui vont suivre, j'appliquerai ce principe de dialectique à l'étude du cas particulier de *mri*.

Analyse de l'actionnalité de *mri*

¹⁹ En néo-égyptien, la situation est plus nuancée : voir WINAND, *Temps et aspect*, p. 367.

²⁰ En linguistique générale, les ouvrages généraux sur l'aspect ne se comptent plus. Nous citerons ici l'étude devenue classique de B. COMRIE, *Language Universals and Linguistic Typology : Syntax and Morphology*, Oxford, 2^e éd., 1989 ; ou encore, dans un esprit plus encyclopédique, la somme de R. BINNIK, *Time and Verb. A Guide to Tense & Aspect*, Oxford, 1991. Pour l'égyptien, quelques travaux ont marqué les trois dernières décennies : R. HANNIG, *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems*, I. *Die Infinitivtempora*, dans *Journal of Ancient Civilizations*, 1 (1986), pp. 21-25, P. VERNUS, *Sujet + sdm.f et Sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité : Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *Fs. Westendorf*, I (1984), pp. 197-212 et, du même auteur, *Aspect and morphosyntactic patterns in Middle Egyptian*, dans *Crossroad I* (1986), pp. 375-388 ; J. WINAND *Temps et Aspect*. Ce dernier présente le tableau le plus complet et le plus systématique sur le fonctionnement de l'aspect. D'une manière générale, on se reportera à la bibliographie exhaustive y figurant. Je citerai également la thèse doctorale à paraître de St. POLIS : *Étude de la modalité en néo-égyptien* (2009), ou encore l'article du même auteur *Interaction entre modalité et subjectivité en néo-égyptien. Autour de la construction mri + iw_{circ}. « souhaiter que »*, dans *LingAeg.* 17 (2009) pp. 201-229.

L'accompli résultatif

Pour *mri*, le sens d'« aimer » est établi pour les formes de l'accompli résultatif. C'est notamment le cas des exemples au participe passif dans l'expression très banale *mry* + ND :

- 1: *šthy-mr.n.pth, °w,š mry itm*
« Séthi Mérenptah, VSF, aimé d'Atoum » (P. Anastasi 6, 2 = LEM 72, 8-12).
Séthi II – litt. miscel.
- 2: *ity mri ntr.w*
« Le souverain aimé des dieux » (P. Anastasi 2, 4, 4 = LEM 14, 9-15, 4)
Mérenptah – litt. miscel.

En moyen égyptien, le parfait peut être fondamentalement rendu de deux manières : par le parfait ancien et par la *šdm.n.f*²¹. Cependant, il existe également la possibilité de recourir au perfectif *šdm.f*, qui, à l'Ancien Empire, constitue la façon normale d'exprimer l'accompli²². C'est la forme régulièrement attestée dans les autobiographies et les *Textes des Pyramides*. Cette forme est nettement récessive en moyen égyptien au positif (à l'exception de *dd.f* pour introduire un discours), mais se maintient au négatif dans le schème *n šdm.f*, qui sert de contrepartie négative à *iw šdm.n.f* « il a entendu » / *iw.f iw.w* « il est venu »²³.

Le sens exprimé par la *šdm.f* s'avère être fondamentalement résultatif. Ainsi, la *šdm.f* entre parfois en opposition avec la *šdm.n.f* dans des paires minimales. Les deux exemples repris ci-après sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils concernent directement mon sujet : le verbe *mri*. En effet, le scribe a fait la distinction entre *mr.f* « il aime » et *mr.n.f* « il s'est épris » :

- 3: *mr šw niw.t r h°w.šn*
« Sa ville l'aime plus que ses membres » (*Sinouhé*, R 90)
XII^e dyn. – litt. fiction
- 4: *iw.š n.tn n mr.n.š tn hr.(yw) wr.t*
« je vais venir à vous car je me suis épris de vous, qui êtes au loin » (*CTI*, 171, i)
ME – rel. funéraire

Avec la *šdm.n.f*, le moment de référence sélectionne le point culminant de l'action et l'état résultant, à la différence du perfectif *šdm.f*, où seule la post-phase est sélectionnée. Une opposition analogue est à l'œuvre avec le verbe *rh* (cf. *infra*, ex. 15-16).

L'expression normale de l'état amoureux dans une proposition autonome se fait donc au moyen du perfectif *šdm.f*. La construction *iw šdm.n.f*, attestée dès l'Ancien Empire, supprime progressivement le perfectif *šdm.f*, sauf dans deux cas de figures :

- a) *n šdm.f* comme schème négatif de la construction *iw šdm.n.f* ;
- b) *šdm.f* en emploi lexicalisé, désormais figé avec certains verbes : *mr.f/mšd.f*, *dd.f*.

²¹ WINAND, *Temps et aspect*, p. 226.

²² E. DORET, *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, Genève, 1986 (= *Cahiers d'Orientalisme* 12), pp. 24-27.

²³ Sur ce type de complémentarité, voir déjà A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 1927, § 105 ; MALAISE, M. et WINAND, J., *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, Liège, 1999 (= *Aegyptiaca Leodiensia*, 6), § 557. Dans une perspective sémantique, voir WINAND, *Temps et aspect*, p. 250.

Avec *mri*, la *śdm.f* se rencontre en néo-égyptien non seulement en position autonome, mais aussi en position circonstancielle (sans effet d'antériorité) et après *nty*, ce qui constitue une violation apparente de la règle classique selon laquelle le perfectif *śdm.f* est remplacé par un participe ou une forme relative au positif (mais *nty bwpw.f śdm* est la construction normale au négatif)²⁴. Les emplois de *mr.f* au perfectif se démarquent donc nettement de ceux de la plupart des verbes néo-égyptiens, à la fois par les combinaisons syntaxiques et par les effets sémantiques.

- 5: *mr.i tw r []*
 « Je te préfère à [] » (P. Lansing, 1, 5 = LEM 100, 1-15)
 XX^e dyn. – litt. miscel.
- 6: *in-iw mr.t p³ ś drdr r śn n mw.t śth*
 « Est-ce que tu aimes l'étranger plus que Seth, un frère utérin ? » (*Horus et Seth*, 9,6 = LES 49,9)
 XX^e dyn. – litt. fiction
- 7: *ir iw bn hm.t śwt iwn³, iw h³r.t nhśy.t iw mr.f śy iw.f (hr) di.t n.ś 3h.t.f*
 « même si ce n'est pas du tout une femme à lui, mais une Syrienne ou une Nubienne qu'il aime et à qui il entend donner ses biens » (P. Turin 2021 + Genève D 409, r^o 3,11 = KRI VI, 738,14-742,14)²⁵
 XX^e dyn. – juridique

La *śdm.f* perfective reste de mise dans les textes en néo-égyptien tardif, comme le montre l'exemple suivant, tiré de l'inscription que Taharqa fit graver dans le temple de Karnak :

- 8: *is(t) i.ir imn ir pr-³ n p(3) nt{t}<y> mr.f św*
 « car c'est pour celui qu'il aime qu'Amon crée un pharaon » (inscr. Taharqa, col. 4 = BIFAO 75, 1975, p. 29)²⁶
 XXV^e dyn. – royal²⁷

Cet emploi persiste en démotique. Spiegelberg relevait déjà que la forme *śdm.f* perfective pouvait avoir très rarement un sens présent, et, plus particulièrement dans les propositions relatives introduites par *nty*, dans les circonstancielles introduites par *iw*, avec les verbes exprimant l'amour, la haine ou le désir²⁸.

²⁴ ČERNÝ, J. – GROLL S., *A Late Egyptian Grammar*, Rome, 1975, pp. 494-495. Sur la présence épisodique d'un *śdm.f* perfectif derrière *nty*, voir J. WINAND, *Encore Ounamon 2,27-28*, dans *LingAeg* 15 (2007), pp. 301-303 (avec la littérature antérieure), et, tout récemment, Stéphanie GOHY & J. WINAND, *La grammaire du Papyrus Harris*, dans *LingAeg*. 19 (2011), pp. 213-215.

²⁵ On notera ici l'effet de sens résultant de l'emploi du progressif avec un verbe d'achèvement *rdi*, dénué de pré-phase : cf. WINAND. *Temps et aspect*, p. 57.

²⁶ P. VERNUS, *Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I)*, dans BIFAO 75 (1975), pp. 1-66. Dans son édition, P. VERNUS a opté pour la traduction « C'est conformément à ce qu'il désire qu'Amon fait un pharaon », qui ne me semble pas s'imposer. On peut en effet également comprendre que le dieu exprimait sa prédilection pour un individu, thème par ailleurs banal dans l'idéologie égyptienne.

²⁷ On notera, deux lignes plus bas, la phrase *m ir di k.i r md.t iw mśd.k ś(y)* « ne me laisse pas m'engager dans une affaire que tu réprouves », où l'on rencontre le verbe *mśdi*, antonyme de *mri*.

²⁸ W. SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, Heidelberg, 1925, § 122. Voir encore J. JOHNSON, *Demotic Verbal System*, Chicago, 1976, pp. 71-72.

La situation a complètement changé en copte. En dehors de quelques schèmes figés, l'ancienne conjugaison suffixale a disparu. L'amour qu'on éprouve pour quelqu'un est désormais pris en charge par le présent I avec un prédicat à l'infinitif. Le verbe **ME** (< *mri*) suit désormais la règle générale²⁹. Dans l'exemple suivant, on notera l'expression oblique de l'objet, laquelle n'est à ma connaissance pas attestée pour le verbe *mri* en néo-égyptien (et s'avère d'ailleurs assez rare dans cet état de langue).

9 : **ϣME ΓΑΡ ΜΤΕΝΖΕΘΝΟC**
 « car il aime notre peuple » (*Luc 7,5*)³⁰

On rapprochera ici l'évolution de l'expression du performatif. En égyptien I, c'est la forme *s_dm.n.f*, sans auxiliaire d'énonciation, qui exprime le performatif : le résultat est envisagé si tôt la parole énoncée. En égyptien II, en revanche, le performatif est rendu par le présent I : c'est la valeur temporelle qui est désormais mise en avant³¹.

Il est également intéressant de constater que l'amour peut se marquer de manière préférentielle. Ainsi, le recours au deuxième degré de comparaison est bien attesté. Comme dans la prédication adjectivale, le second terme de comparaison est introduit par la préposition *r* :

10 : *mr šw niw.t r ḥ^c.w.šn*
 « Sa ville l'aime plus que ses membres » (*Sinouhé*, R 90)
 XII^e dyn. – litt. fiction

11 : *mrr.f šw r dm rn.f*
 « Il l'aime plus que de prononcer son nom » (P. Chester Beatty IV, v^o 5, 4-5)
 XIX^e dyn. – litt. sagesse

Il faut peut-être, avec beaucoup de réserve, envisager l'emploi de la préposition *mi* pour exprimer l'équatif. En effet, l'exemple suivant peut se comprendre de deux façons. Soit *mi* indique un équatif (Ramsès est aimé autant que Rê), soit l'expression dénote simplement une analogie de traitement entre le roi et la divinité (« à l'instar, de la même manière, tout comme ») :

12 : *r^c-mš-šw mry-īmn^c,w,š mry mi r^c n ḥnw*
 « Ramsès Mériamon, VSF, aimé comme Rê dans la Résidence » (P. Gurob, r^o4 = *RAD 27,16-28,9*)
 Ramsès II – non litt.

Le fait que le verbe *mri* accepte un deuxième degré de comparaison indique qu'il est, en certains points, assez proche des verbes de qualité. Mais je reviendrai sur ce point par la suite.

Ce que nous pouvons conclure à ce stade est donc que le sens de *mri* « aimer » s'obtient au parfait résultatif, donc dans la post-phase du verbe. « Aimer » semble ainsi se poser comme le résultat d'un processus.

²⁹ En copte, l'expression du désir, qui faisait partie intégrante du sème de *mri* est exprimée par **ΟΥΩΩ** ; sur le comportement particulier de ce verbe, qui semble déroger à la règle de Stern-Jernstedt, voir L. DEPUYDT, *For the Sake of ΟΥΩΩ*, « love » : an exception to the Stern-Jernstedt Rule and its history, dans *JEA 79*, 1993, pp. 282-286.

³⁰ Voir encore **ΑΝΑΥ ΕΘΕ ΕΤϣME ΜΜΟϣ** « voyez de quelle manière il l'aimait » (*Jean 11,36*).

³¹ Voir P. VERNUS, « Ritual » *sDm.n.f* and some Values of the « accompli » in the Bible and in the Koran, dans S. GROLL (éd.), *Pharaonic Egypt*, Jérusalem, 1985, pp. 307-316 ; cf. J. WINAND, *Temps et aspect*, p. 235, n. 27.

L'exemple suivant mérite qu'on s'y attarde un peu. Pour exprimer l'idée que l'on fait quelque chose à satiété, selon son désir, l'égyptien recourt fréquemment à l'expression *r mrr.f*, c'est-à-dire en utilisant un inaccompli général, ce qui est après tout la forme attendue (cf. *infra*, inaccompli général). Dans l'extrait de la *Bataille de Qadech* repris ci-dessous, le scribe a opté pour une forme *śdm.n.f*³². L'explication la plus plausible, eu égard à la date de composition, est que l'expression s'est adaptée à un système de référence temporel, délaissant le système aspectuel de l'égyptien I :

- 13 : *iw.i hr hdb im.sn r mr.n.i*
 « Je faisais un grand massacre parmi eux, autant que je le voulais » (*Qadech*, §140 = *KRI* II, 47, 6-10)
 Ramsès II – litt. royal

On notera, dès à présent, que *mri* conjugué à la *śdm.n.f* séquentielle, c'est-à-dire à l'accompli ponctuel, prend un autre sens, celui de « tomber amoureux, se mettre à aimer, à apprécier » (cf. *infra*, accompli ponctuel) :

- 14: *mr.n.f wi rh.n.f knn.i*
 « Il se mit à m'apprécier car il avait reconnu à quel point j'étais brave » (*Sinouhé*, B 107)
 XII^e dyn. – litt. fiction

Il semble que l'on se trouve ici devant une situation analogue à celle de *rh*. En effet, ce verbe admet deux temps résultatifs : le parfait ancien et la *śdm.n.f*. Les deux formes se différencient par le fait que la *śdm.n.f* prend en compte le processus qui permet d'arriver à la situation considérée, tandis que le parfait ancien ne fait qu'établir ladite situation :

- 15: (un malheur est arrivé à mon époque : le nome de This a été ravagé)
hpr.n Ø is m ir.t.n.i
rh.n(i) st r-ś ir.tw
 « cela s'est bien produit de mon fait, je ne l'ai appris qu'après que cela a été fait » (*Mérikarê*, 120 = Winand, 2006, p. 243, ex. 304)
- 16: *śk św rh(.w) hn^c śms.w r-dr.f ir is pry ht nb m r³ n hm.f hpr hr^c.wy*
 « car il savait, avec la cour toute entière, que tout ce qui sort de la bouche de Sa Majesté, cela se produit immédiatement » (*Urk.* I, 39, 13) (Winand, 2006, p. 244, ex. 306)

Le parfait ancien acte la connaissance d'un individu, une connaissance acquise, tandis que la *śdm.n.f* se focalise plutôt sur le moment où cette acquisition s'est réalisée, en incluant bien sûr la post-phase. On traduira le premier par « savoir », le second par « avoir appris à connaître »³³. De la même manière, on traduira *mri* à la *śdm.f* perfective par « aimer », et à la *śdm.n.f* résultative par « s'être épris ».

À la différence de *rh* qui y est bien attesté, je ne connais que deux exemples de *mri* au parfait ancien :

³² La leçon est commune à toute la tradition épigraphique. Le P. Sallier a une leçon manifestement corrompue (*iw hdb im.sn mrw.t nty*).

³³ Une étude détaillée du réseau sémantique des principaux verbes d'acquisition de la connaissance (*rh*, *hm*, *śi³*, *śśś³*, *dr*, *hhi* et *wh³*) est donnée dans J. WINAND, *The syntax-semantic Interface*, dans J. ALLEN, M. COLLIER, A. STAUDER (éds.), *Proceedings of the conference held in Brown*, Providence, 2013 (à paraître).

- 17: {i}mr.k(wi) nḡ.k ir.t.k m-^c ir []³⁴
 « je souhaite³⁵ que tu protèges ton œil de celui qui fait [] » (CT VI, 220j)
 ME – funéraire
- 18: m³.k(w)i rnp.k(w)i wn.k(w)i 3h.k(w)i b³.k(w)i [] wśr.k(w)i ḥś.k(w)i mr.k(w)i
 mṯn.k(w)i
 « je suis renouvelé, je suis rajeuni, j'existe, je suis en tant qu'esprit-Akh, je suis en tant qu'esprit-ba [] je suis devenu puissant, je suis loué, je suis aimé, je suis récompensé » (CT VII, 153 f-g)
 ME – funéraire

Le premier cas est intéressant car *rh* était jusqu'ici le seul verbe transitif à accepter un parfait ancien tout en gardant une diathèse active³⁶. Quant au deuxième exemple, il ne semble pas pouvoir être mis sur le même plan que le précédent car il s'inscrit dans le cadre d'une énumération de termes au parfait ancien et adopte indubitablement un sens passif. Il n'est pas réellement pertinent dans le cadre cette étude³⁷. Les exemples cités ci-dessus sont des cas isolés et semblent bien constituer des exceptions. L'extrême rareté des attestations de *mri* au parfait ancien³⁸ ne permet pas de le classer dans la catégorie des verbes d'état, d'autant plus que ceux-ci sont tous intransitifs (*wnn* « être », *mn* « rester », *nḥ* « être vivant, vivre », *ḥkr* « être affamé, avoir faim »³⁹). On ne peut cependant que constater la promiscuité de *mri* avec ces derniers, comme je l'avais énoncé plus haut en évoquant les degrés de comparaison (cf. *supra* ex. 12). Cette attestation de *mri* au parfait ancien (ex. 17)⁴⁰, est encore un indice allant

³⁴ Le yod prothétique fait partie des graphies archaïques de l'Ancien Empire. Voir à ce sujet K. EDEL, *Altägyptische Grammatik*, 1955 (= *AnOr.* 34), § 449-454. Les *Coffin Texts* contiennent quelques-uns de ces traits archaisants. Sur la langue des *Coffin Texts*, voir P. VERNUS, *La position linguistique des Textes des sarcophages*, dans H. WILLEMS (éd.), *The World of the Coffin Texts*, 1992 (= *EgUit.* 9).

³⁵ La traduction « souhaiter » est obtenue ici par l'influence de la complétive. En effet, en égyptien de la première phase, *mri* peut se construire avec l'infinitif ou, comme dans ce cas-ci, avec une forme finie (subjonctif ou *mrr.f*) et prendre alors le sens « souhaiter que ». Ce qui ne sera plus le cas par la suite. Voir à ce sujet POLIS, *LingAeg.* 17, p. 218 ou encore S. ULJAS, *The Modal System of Earlier Egyptian Complement Clauses. A Study in Pragmatics in a Dead Language*, Leyde (= *PdÄ* 26). Il est ici difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre forme.

³⁶ On peut également citer les verbes *rđi*, *inđi*, *iri* et *đđ*, qui admettent le parfait ancien à la 1^{ère} personne du singulier. Mais il s'agit là d'un héritage de l'Ancien Empire, c'est indexical du style de cette époque, et l'on en trouve encore quelques attestations au Moyen Empire et à la XVIII^e dynastie. Dans le cas de *mri*, rien de semblable. Il s'agit vraisemblablement d'une innovation, sans doute construite sur le principe d'analogie. *mri* a, de plus, une actionnalité différente.

³⁷ Il s'agit vraisemblablement d'un choix de conjugaison par analogie contextuelle directe, sans rapport avec l'Aktionsart verbale.

³⁸ Il va de soi que nous demeurons toujours tributaires des sources qui nous sont parvenues. Cependant, la quantité de matériel examiné dans le cadre de cette étude permet raisonnablement d'affirmer qu'il s'agit là de cas exceptionnels.

³⁹ L'alternance entre le sens statif et le sens dynamique recoupe la différence entre statif et inaccompli général (*iw.f śđm.f*). Sur ce point, voir J. WINAND, *Temps et aspect*, pp. 271 sqq.

⁴⁰ Il faut noter que cet exemple (tout comme le suivant) est à la 1^{ère} pers. du sg., autrement dit la seule personne à laquelle le parfait ancien est encore, bien que très rarement, employé de manière indépendante après l'Ancien Empire. Cela fait également penser à l'emploi, tout aussi unique de

en ce sens. Ceci illustre bien la perméabilité des frontières entre les classes. Il faut par ailleurs sans doute renoncer à faire entrer *mri* dans la catégorie des verbes téliques, avec lesquels le parfait ancien est bien attesté sans exception, ce qui constitue encore un point commun avec les verbes d'état. Et d'autres indices vont par ailleurs dans ce sens. Mais la question de la télicité est trop étendue pour être traitée ici.

L'accompli ponctuel

mri est attesté dans des formes ou constructions séquentielles : *śdm.n.f*, *ḥ^c.n.f/wn.in.f hr śdm* et *iw.f hr (tm) śdm*. Il prend alors le sens de « s'éprendre, tomber amoureux, tomber sous le charme ».

19: *ḥ^c.n.f (hr) mr.t.ś drw ʕ {n} wr*
« Et il tomba fou amoureux d'elle » (Chester Beatty I, 6, 5 = *LES*, 44, 11)
XX^e dyn. – litt. fiction

20: *wn.in hm.f^c,w,ś hr mr.t.ś r-ikr sp-śn*
« Alors Sa Majesté en tomba infiniment amoureux » (*Deux frères*, 12, 2 = *LES*, 22, 1)
Séthi II – litt. fiction

mri est également employé à l'impératif, un temps aspectuellement marqué comme appartenant à la sphère du perfectif. Il prend alors le sens de « rechercher », et a pour effet de faire du sujet un agent ayant plein contrôle sur le procès⁴¹. Un cas douteux est cependant constitué par un exemple tiré du *Désabusé* :

21: *mr wi ʕ win n.k imn.t*
« Désire-moi ici(-bas), repousse de toi l'occident » (*Désabusé*, 150)
XII^e dyn. – litt.

Il est également à noter que, si *mri* avec un sens volitif est bien attesté au Moyen Empire, de telles occurrences font défaut, à part deux cas à la XVIII^e dynastie⁴², jusqu'à la XXI^e dynastie, où on le retrouve avec un vétéatif⁴³ :

22: *mr hm ph.k imn.t śḥ ḥ^c.w.k tḥ*
« Ne recherche à atteindre l'occident que lorsque ton corps rejoindra la terre »
(*Désabusé*, 150)
XII^e dyn. – litt.

23: *m ir mr.t n.k nkt n imn-r^c nśw.t-nṯr.w*
« Ne désire pas pour toi quelque chose qui appartient à Amon Rê, roi des dieux »
(*Ounamon*, r^o2, 33 – 34 = *LES*, 70, 8)
XXI^e dyn. – litt. fiction

En moyen égyptien, la réalisation de l'accompli ponctuel se fait seulement à la *śdm.n.f* en fonction séquentielle. On la retrouve donc à l'intérieur de l'instance de la narration. « Sur le plan syntaxique, la *śdm.n.f* séquentielle est employée en combinaison avec un auxiliaire séquentiel, lui-même conjugué à une forme de l'accompli (*ḥ^c.n*) »⁴⁴. On peut également

ib.kwi dans le *Naufagé* (57-58): *ib.kwi wḥw pw n wḥd-wr* « Je pensais que c'était une vague de la mer ».

⁴¹ WINAND, *Temps et aspect*, p. 220.

⁴² Rouleau de cuir de Berlin, I, 7 et autobiographie d'Ineni, *Urk.* IV, 65, 8.

⁴³ Voir St. POLIS, *LingAeg* 17, pp. 216-217.

⁴⁴ WINAND, *Temps et aspect*, p. 203.

retrouver la *śdm.n.f* séquentielle à la suite d'une construction narrative dans les combinaisons suivantes :

<i>ḥ^c.n.f śdm.n.f</i>	
<i>ḥ^c.n.f ḥr śdm/śdm.w</i>	
<i>wn.in.f ḥr śdm/śdm.w</i>	+ <i>śdm.n.f</i>
<i>śdm pw ir.w n.f</i>	
infinitif historique	

Fig. 5. *śdm.n.f* séquentielle à la suite d'une construction narrative

Le sens de l'accompli ponctuel est fonction de l'actionnalité du verbe : avec les verbes téléliques, de loin les plus nombreux, le sens est complétif, avec les verbes atéliques, il est inchoatif. En néo-égyptien, l'accompli ponctuel se rend au moyen des formes continuatives : séquentiel, *wn.in.f ḥr śdm*, *ḥ^c.n.f ḥr śdm*.

Pour la compréhension du sens de *mri* à l'accompli ponctuel, un exemple clé est sans doute ce passage du *Conte des Deux Frères* :

24 : *iw ḥm.f^{c,w,s} ḥr mr.t n.f r-ikr sp-śn m t³ wnw.t*⁴⁵
 « Alors Sa Majesté tomba infiniment sous son (= de son fils) charme dans l'heure » (*Deux frères*, 18, 10 = *LES*, 28, 14)
 Séthi II – litt. fiction

L'exemple des *Deux frères* donne une belle illustration du sens de l'accompli ponctuel avec un verbe atélique tel que *mri*. En effet, *mri*, comme je l'ai mentionné précédemment prend ici le sens de « s'éprendre, tomber amoureux, tomber sous le charme ». Dans ce même exemple, le complément de temps de durée instrumentale⁴⁶ (*m t³ wnw.t*) souligne l'immédiateté du procès. Représenté sous forme graphique, on obtient le schéma suivant, où la sélection aspectuelle, qui porte en l'occurrence sur la partie initiale du procès, coïncide avec la sélection opérée par le complément de temps :

{[<-] } ———>

La présence occasionnelle d'un complément de manière soulignant l'intensité pointe indubitablement sur la partie du procès qui fait suite à la sélection aspectuelle, étant donné que, pour pouvoir souligner l'intensité d'un amour, il faut que celui-ci soit présent :

⁴⁵ On notera ici l'expression oblique de l'objet. Cette construction est observable avec d'autres verbes transitifs tels que *śdm*, et est souvent l'indicateur d'une nuance sémantique (*śdm X*, « entendre, écouter », *śdm n X* « prêter attention à », voire « obéir »). Il est possible que ce soit également le cas pour *mri*, mais l'avancement actuel de mes recherches ne me permet pas de l'affirmer. Une erreur du scribe constitue également une éventualité.

⁴⁶ Appelés aussi adverbess de durée-manière: « faire quelque chose en x temps ». Ils indiquent « le mode d'inscription dans l'enchaînement chronologique de l'évènement décrit par le reste de la phrase ». (D. VAN RAEMDONCK, *Est-il pertinent de parler d'une classe d'adverbess de temps ?*, dans *CLAC (Circulo de Linguistica Applicada a la Communication)*, 7 (2001).

- 25 : *iw pr-ꜥꜥ, w, ꜥ hr mr.t.f r-ikr sp-šn*
 « Alors Pharaon, VSF, tomba infiniment sous son (= du taureau Bata) charme »
 (*Deux frères*, 15, 6 = *LES*, 25, 6)
 Séthi II – litt. fiction

[<[{———}]>

Les exemples suivants vont dans la même direction. Dans le second exemple, la traduction par un inchoatif⁴⁷ ne doit pas nous égarer ; il s’agit ici à nouveau de mettre l’accent sur le début du procès :

- 26 : *mr.n.f wi rh.n.f ꜥnn.i*
 « Il se mit à m’apprécier car il avait reconnu à quel point j’étais brave » (, B 107)
 XII^e dyn. – litt. fiction
- 27 : *mr.n.ꜥ wi rh.n.ꜥ ikrw.i m ꜥtp-ꜥꜥ*
 « Elle se mit à m’aimer parce qu’elle avait appris mon excellence au palais »
 (*Ineni*, *Urk*. IV, 60, 13-14)
 XVIII^e dyn. – litt. autobiographie

Le cas des impératifs est fort semblable : le sens indique qu’il s’agit d’une recherche, d’une inclination.

L’inaccompli général

D’un point de vue formel, le système de l’inaccompli repose en égyptien classique sur une opposition de base entre la forme *ꜥdm.f* (anc. aoriste) et la construction SN + *hr/m* + inf. La première véhicule l’inaccompli général, la seconde le progressif. Cette opposition entre *ꜥdm.f* et SN + *hr* + inf. vaut pour le premier stade du moyen égyptien. À partir du second stade, la construction pseudo-verbale va peu à peu supplanter la forme *ꜥdm.f* et finira par investir tout le domaine de l’inaccompli, en néo-égyptien⁴⁸.

mri prend à l’inaccompli un sens dynamique « souhaiter, désirer » ou encore, « montrer de la prédilection pour »⁴⁹. C’est à l’inaccompli général que son Aktionsart se révèle pleinement. Ainsi, *mri*, comme son antonyme *mꜥdi*, exprime une activité, et non un état, à l’inaccompli général. Comme le temps l’implique, ce souhait se manifeste de manière récurrente (effets de sens itératif, habituel, etc.). Le terme « général » accolé à l’inaccompli porte sur la validité du procès dont la portée n’est pas restreinte dans le temps⁵⁰. L’inaccompli général est fréquent avec les propositions atéliques, le procès s’avérant dans ce cas très proche d’une situation.

Le sens « aoristique » (propos à valeur générale) est notamment souligné par la présence du quantificateur universel *nb*. À l’inaccompli général, les arguments et circonstants en sont souvent accompagnés⁵¹. En effet, « l’imperfectif global, en particulier l’habituel, concerne fréquemment tous les membres d’une classe donnée ». Le même phénomène s’observe avec les entités génériques. Dans le premier exemple, on notera la présence d’une forme relative de

⁴⁷ Effet de sens inchoatif: entrée dans une situation (commencer, se mettre à ...).

⁴⁸ Voir P. VERNUS, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, 1990 (= *YES*, 4), pp. 183-191 ; WINAND, *Temps et aspect*, p. 269.

⁴⁹ À la différence de l’état « aimer, être amoureux » exprimé par l’accompli résultatif.

⁵⁰ MALAISE-WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 362.

⁵¹ WINAND, *Temps et aspect*, p. 277.

l'inaccompli ainsi que d'un terme à caractère générique (*nh.w* « les vivants »). Dans le second exemple, le sens modal est un effet de sens possible de l'inaccompli général⁵² :

28 : *iw.f ir.f irr.t nb.t nh.w*

« Il fait tout ce que font les vivants » (*LdM*, 64 Nu, rubrique 1 = Naville, 148, 14)
(Winand, 2006, p. 277, ex. 409)⁵³
NE – rel. funéraire

29 : *iw r(3) n s nhm.f sw*

« La bouche de l'homme peut le sauver » (*Naufagé*, 17-18)
(Winand, 2006, p. 278, ex. 410)
ME – litt. fiction

Dans *Sinouhé*, le discours s'interrompt pour faire place à une réflexion générale :

30 : *in iw k3 mr.f h3*

« Est-ce qu'un taureau a envie de combattre ? » (*Sinouhé*, B 123)
XII^e dyn. – litt. fiction

31 : *mw m itrw swr.t(w).f mr.k*

« L'eau dans le fleuve, on la boit quand tu (le) désires » (*Sinouhé*, B 234)
XII^e dyn. – litt. fiction

mri est attesté à des temps de l'inaccompli général, *stricto sensu*, mais aussi à des temps ou constructions qui y sont associés. On examinera successivement, la forme de l'inaccompli général *sdm.f*, la forme *mrr.f*, les participes actif et passif, les formes relatives.

- l'inaccompli général *sdm.f*

mri est attesté à l'inaccompli général *sdm.f* en égyptien de la première phase, en fonction circonstancielle :

32 : *mw m itrw swr.t(w).f mr.k*

« L'eau dans le fleuve, on la boit quand tu le désires » (*Sinouhé*, B 234)
XII^e dyn. – litt. fiction

- la forme substantive *mrr.f*

La forme *mrr.f* véhicule des notions liées à l'inaccompli général⁵⁴. À cela, il faut ajouter des effets de sens modaux. Ainsi, la forme *mrr.f* peut exprimer la modalité déontique (obligation). Elle met également en évidence l'action en tant que telle. Cet effet est d'autant plus marqué dans les exemples ci-dessous que l'emphase est précisément mise sur le complément adverbial *mrr.f* :

33 : *irr hm.k m mrr.f*⁵⁵

« Ta Majesté ne fera que ce qu'elle souhaite » (*Sinouhé*, B 236)
XII^e dyn. – litt. fiction

⁵² Voir WINAND, *Temps et aspect*, p. 278 ; St. POLIS, *Étude de la modalité en néo-égyptien*, pp. 309 sqq. du manuscrit.

⁵³ On notera ici la présence de la forme relative de l'inaccompli *irr.t*.

⁵⁴ WINAND, *Temps et aspect*, p. 283.

⁵⁵ À noter ici la construction oblique de *iri*, pour mettre l'objet direct en vedette. Voir J. WINAND, *The Oblique Expression of the Object in Ancient Egyptian*, dans E. GROSSMANN, M. HASPELMATH et S. RICHTER (éds.), *Egyptian-Coptic Linguistics in Typological Perspective. Trends in Linguistics. Studies and Monographs*. Berlin – New-York.

- les participes de l'inaccompli actif et passif

Les participes en égyptien de la première phase s'opposent aspectuellement mais demeurent sous-spécifiés en comparaison avec le système prédicatif général. On veut dire par là qu'il n'y a qu'une seule forme de participe : l'inaccompli, qui couvre donc le domaine de l'inaccompli général et celui de l'inaccompli progressif. Ce qui est d'ailleurs normal dans la mesure où le participe rapporte fondamentalement une qualité plutôt qu'un procès en cours⁵⁶ :

34 : *mrr šdm pw ir r dd.t*
 « Quelqu'un qui aime écouter est quelqu'un qui agit en conformité de ce qui est dit » (*Ptahhotep*, 554)
 XII^e dyn. – litt. sagesse

35 : *in iw wn twš mrr.w n šš n tp-ḥr*
 « Y a-t-il quelqu'un de humble qui puisse être aimé en raison de sa bonne fortune envers un supérieur ? » (*Sinouhé*, B 121)
 XII^e dyn. – litt. fiction

36 : *kš ir.tw n.k m ib mrr*
 « Et on agira pour toi d'un cœur aimant » (*Qadech*, § 109 = *KRI* II, 39, 6-10)
 Ramsès II – litt. royal

- Les formes relatives

37 : *dī.f tšw n mrr.f*
 « Il donne le souffle à celui qu'il souhaite » (P. Anastasi 2, 2, 3 = *LEM* 12,7-13,4)
 Mérenptah – litt. miscel.

- Les phrases balancées (*Wechselsätze*)

38 : *m mrr.tn nšw.t.tn, ḥ[šš] tn ntr.w.tn niw.tyw*
 « Aussi vrai que vous aimez votre roi, vous louerez vos dieux de la ville » (Stèle de *Sehetep-ib-ré*, *Lest.* 69, 8)
 XII^e dyn. – litt. sagesse

L'inaccompli général –c'est notamment le cas avec les participes– est très souvent employé dans des constructions à prédicat non verbal, ce qui souligne davantage le caractère général du propos⁵⁷.

39 : *(wšḥ grt mrw.t.k pw m ḥ.t n.t mrr.w tw)*
mk kš pw mrr šdm
 « (Cela signifie donc que l'amour qu'on te porte dure dans le cœur de ceux qui t'aiment,) car c'est un ka que ce lui qui sait écouter » (*Ptahhotep*, 412-414)
 XII^e dyn. – litt. sagesse

40 : *mrr šdm pw ir r dd.t*
 « Quelqu'un qui est désireux d'écouter est quelqu'un qui agit en conformité de ce qui est dit » (*Ptahhotep*, 554)
 XII^e dyn. – litt. sagesse

Le premier exemple ci-dessus est apparenté aux gloses. En effet, dans pareil cas, une phrase entière peut jouer le rôle de prédicat afin de fournir l'explication d'un fait. *pw* prend alors le sens de « cela signifie que » ou « c'est que ». Le second exemple est une prédication de classe.

⁵⁶ Si on veut marquer le progressif, on emploiera *nty (šw) ḥr šdm/ wnn ḥr šdm*.

⁵⁷ Sur le côté atemporel, non contingent des prédications substantivale et adjectivale, voir J. WINAND, *La prédication non verbale en égyptien ancien*, dans *FDL* 27 (2006), pp. 73-102.

Quand un des arguments du verbe, voire un satellite, est **au pluriel**, l'inaccompli vient parfois prendre place à des endroits où l'on aurait, en toute logique, attendu un accompli⁵⁸. De pareils cas sont attestés avec *mri* :

- 41 : *śr.w mrr.f*
 « Les nobles qu'il aime » (*Sinouhé*, B 289)
 XII^e dyn. – litt. fiction
- 42 : *hp.śn pw n mrr.w.śn*
 « C'est leur loi pour ceux qu'ils aiment » (*Ptahhotep*, 182)
 XII^e dyn. – litt. sagesse

L'inaccompli progressif

Le progressif est un sujet qui a été, et est encore, fort débattu. Le cas de l'anglais a été particulièrement étudié et son mode de fonctionnement sert souvent de référence en la matière, même si des réserves s'imposent.

Il a également suscité bon nombre de contributions dans le domaine égyptologique, telles que celles de Junge⁵⁹, Polotsky⁶⁰, Hannig⁶¹, Vernus⁶², Winand⁶³.

Graphiquement, on peut représenter le PROGRESSIF de la manière suivante :

$$k < [i] \quad | \quad t^e [j] > 1$$

Je n'ai connaissance que de deux exemples assurés de *mri* à l'inaccompli progressif. Ils sont datés de la PPI (Mo'alla) et du ME (Louvre C1) :

- 43 : *hr wn hr hr mr.t grg.ś*
 « car Horus souhaitait la restaurer » (*Mo'alla*, Ia2)
 PPI – autobiographie
- 44 : *ink hśś.w nb.f śm.t.f*
q̄mw w̄ś.t hr mr.t.i
 « je suis quelqu'un dont le maître appréciait les démarches, les conscrits de Thèbes recherchaient mon amitié » (*Louvre C 1*, 8-10 = Vernus 1990, ex. 364 = Winand 2006, ex. 450)
 ME – autobiographie

⁵⁸ Voir W. SCHENKEL, « Singularisches » und « Pluralisches » Partizip, dans *MDAIK* 20 (1965), pp. 110-114 ; J. ALLEN, *Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, Malibu, 1984 (= *Bibliotheca Aegyptia*, 2), pp. 421-426 et 443-450 ; J-F. BORGHOUTS, *Aspectual Values of the Second Tenses in Middle Egyptian*, dans *BSAK* 3 (1988), pp. 29-42 (p. 40) ; K. JANSEN-WINKELN, *Intensivformen und « verbal Pluralität » im Ägyptischen*, dans *LingAeg.* 5 (1997), pp. 123-136.

⁵⁹ F. JUNGE, *Studien zum mittelägyptischen Verbum*, Göttingen, 1970.

⁶⁰ H. J. POLOTSKY, *Les transpositions du verbe égyptien classique*, dans *IOS* 6 (1976), pp. 1-50.

⁶¹ R. HANNIG, *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems*, I. *Die Infinitivtempora*, dans *Journal of Ancient Civilizations*, 1 (1986), pp. 21-25.

⁶² P. VERNUS, *Aspect and morphosyntactic patterns in Middle Egyptian*, dans *Crossroad I* (1986), pp. 375-388 et *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, 1990 (= *YES*, 4).

⁶³ J. WINAND, *Temps et aspect*.

L'exemple suivant, tiré du P. Brooklyn 47.218.135, doit quant à lui plutôt s'interpréter comme un accompli général en fonction du contexte : la construction *iw.f hr sdm* recouvre les deux domaines de l'accompli à cette époque :

45 : *i.ir.f šhš iw.f (hr) mr.t*

« Il ne se dépêche que lorsqu'il le veut » (P. Brooklyn 47.218.135, 5, 18)

Basse époque – litt. sagesse

Le progressif confère au procès un surcroît de dynamité : le sujet devient pleinement agentif, il a le contrôle entier du procès. Dans le cas de *mrī*, cela donnera les traductions françaises : « rechercher, souhaiter, avoir envie », voire « vouloir ». Le peu d'exemples doit peut-être être mis en relation avec la concurrence exercée par d'autres verbes ou locutions dans le même champ sémantique : *wh³* « vouloir », *ib.f r* « souhaiter », etc.

Conclusion sur l'actionnalité de *mrī*

Au premier abord, les effets de sens pris par *mrī* en fonction des temps aspectuellement marqués semblent contradictoires. Pour rappel, *mrī* signifie

- « aimer » au parfait résultatif, c'est-à-dire à la forme *sdm.f*, mais aussi au participe et à la forme relative de l'accompli,
- « rechercher, désirer » à l'accompli ponctuel quand le contrôle du sujet est renforcé (impératif),
- « tomber amoureux » à l'accompli ponctuel, dans la narration,
- « désirer, avoir envie » à l'inaccompli général,
- « rechercher l'amitié, souhaiter » à l'inaccompli progressif.

Ainsi que nous l'avons constaté, *mrī* n'est pas attesté au parfait ancien. Il ne semble pas y avoir de recatégorisation possible, comme c'est le cas, par exemple, pour des verbes de perception comme *m³³* ou *sdm*. Le verbe *mrī* ne semble pas satisfaire aux tests courants qui servent à révéler la télicité⁶⁴.

Nous sommes donc en présence d'un verbe qui accepte le parfait résultatif, mais sans qu'il soit question d'un résultat à proprement parler, puisque le verbe n'est pas télique. Interpréter *mrī* au parfait comme la post-phase résultative d'un procès antérieur n'a donc pas de sens. En fait, *mrī* au parfait *sdm.f* semble acter une situation, un état dans lequel se trouve le sujet sans que celui-ci puisse exercer le moindre contrôle. Comme on vient de le rappeler, *mrī* peut aussi prendre une valeur dynamique, notamment à l'inaccompli. Le sujet peut également être contraint d'agir ou de ne pas agir, bien sûr dans certaines limites, puisque *mrī* accepte d'être conjugué à l'impératif ou au vétéatif.

Cette situation complexe fait inmanquablement penser à celles des verbes d'état. Encore que cela n'ait pas de valeur absolue, on peut noter ici que le(s) verbe(s) qui correspond(ent) à « aimer » dans beaucoup de langues ont une Aktionsart statique⁶⁵. Le procès est vu comme un état dans lequel se trouve le sujet en dehors de tout contrôle de sa part.

L'Aktionsart de base de *mrī* est un état, nous le traduirons donc dans ce cas par « aimer, être amoureux ». La sélection par défaut se fait au perfectif *sdm.f*, lequel opère une sélection au sein du procès. Un effet de sens inchoatif peut être obtenu à l'accompli ponctuel, grâce à la

⁶⁴ Cette question faisait l'objet d'un *excursus* dans mon mémoire et elle serait, comme je l'ai dit plus haut, trop longue à traiter ici dans le détail.

⁶⁵ C'est notamment le cas du verbe anglais « love ».

forme *śdm.n.f* séquentielle, à la construction *ḥ^c.n.f śdm.n.f* ou encore, mais plus rarement, à l'impératif.

L'Aktionsart peut aussi faire l'objet d'une recatégorisation en activité ; *mri* sera dès lors traduit par « aimer, désirer, avoir envie ». Ce sens de *mri* se rencontre à l'inaccompli général et à l'inaccompli progressif, lequel se caractérise par un renforcement de l'agentivité. Le sujet possède alors un surcroît de contrôle sur le procès.

L'Aktionsart de *mri* peut dès lors être rendue schématiquement de la sorte :

1) Aktionsart de base : état <—> « aimer, être amoureux »

- sélection par défaut : perfectif *śdm.f* <-[—]>

- inchoatif : accompli ponctuel (... *śdm.n.f*, *ḥ^c.n.f śdm.n.f*, impératif) [<-[—]>

2) recatégorisation : activité <~~~~> « aimer, désirer, avoir envie »

- sélection par défaut : inaccompli général « désirer, avoir envie » [<~~~~>]

- avec renforcement de l'agentivité du sujet : inaccompli progressif « rechercher l'amitié, souhaiter, vouloir » <~[~~]~>.